

que tel n'était pas le Bas; on dépensait actuellement £10000 dans des chemins entre Chambly et St. Césaire et St. Jean et Standbridge; le gouvernement ne pouvait faire autant qu'il voudrait par de fonds.

M. McDowell de Dandies se leva alors pour demander l'adjournement. Les membres de l'opposition s'y réservèrent.

Division, 39 pour la motion, 38 contre. En conséquence le débat est adjourné.

Mercredi, 9 juin.

M. Merritt dit qu'il avait espéré qu'à l'ouverture de la session, le ministère aurait fait une revue de la politique qu'il a suivie depuis deux ou trois ans, et informé la chambre de celle qu'il se proposait de suivre à l'avenir. Il avait été entièrement désappointé par le discours de l'hon. inspecteur-général qui ne contenait pas la moindre allusion à aucune des mesures importantes, et dans lesquelles tout le peuple de la province se trouve intéressé. Il avait espéré, qu'avant cette époque, le peuple de ce pays aurait joui des avantages qu'il a droit d'attendre en égard à sa position et aux avantages naturels qu'il possède. Le gouvernement anglais lui avait accordé tout ce qu'il avait demandé, et s'il n'avait pas tout ce dont il avait besoin la faute en devait être attribuée au ministère. Comme colons, nous n'avons pas à payer les dépenses que tout gouvernement indépendant est obligé de payer pour sa défense et son maintien. La Grande-Bretagne défrayait elle-même tous les frais de l'armée et de la marine, et cependant, avec tous ces avantages, qu'elle était notre position? Ne devait-on pas avouer que nous sommes en arrière de notre âge; et pour cela l'on n'avait qu'à comparer notre position à celle des autres pays. Il réséra alors au rapport de lord Durham pour montrer la différence qui existe entre l'Etat de New-York et le Canada: personne ne naît, personne ne pouvait nier, la vérité du tableau qu'il en faisait, et qui fait que, tandis que nos voisins vont en augmentant, nous, nous allons chaque jour en décroissant. Ils n'ont pas eu de douaire dans ce pays; ils regardent sur le Canada pour trouver un revenu pour leurs canaux et pour leurs chemins de fer. L'hon. monsieur fit ensuite un état de l'immense commerce de transport de ce pays, l'augmentation de capital qui a eu lieu dans les Etats-Unis et particulièrement dans l'Etat de New-York, pendant les vingt dernières années. Quelle était la cause de ce succès? C'est qu'il faisait toutes choses avec économie, tandis que nous sommes coupables ici de folie et d'extravagance. Ils ont, dans peu d'années, construit un canal de l'Érié à l'Océan, et ils l'avaient complété sans délai; tandis qu'ici notre gouvernement retardé les travaux publics—il n'en a pas complété un seul et il pouvait dire que s'il paraistait à retarder les canaux comme il l'a déjà fait, il ruinerait le pays. Nous aurions dû avoir fini nos canaux depuis longtemps. L'hon. membre fit ensuite quelques remarques sur le système suivi ici par rapport aux travaux publics, qu'ils regardaient comme une toile, comparé au système des Etats-Unis, et il était d'opinion que c'était en partie à cela que d'avait été les deux pays. Il avait toujours été opposé au présent système qu'il regardait comme fondé sur de mauvais principes, et ta-disqu'il ne verrait pas la constitution du bureau des travaux changé si n'es-erait voit faire aucun des travaux publics en cette province.

On avait beaucoup parlé d'éducation, mais on s'était borné à un ou deux collèges; on n'avait rien dit de l'éducation du peuple en général. Le Haut-Canada ne serait jamais satisfait, tant qu'il n'aurait pas de bonnes écoles communales, et de bonnes bibliothèques. L'hon. membre compara alors l'éducation de ce pays et celle des Etats de l'Union, après quoi il blâma le gouvernement pour sa conduite à l'égard des terres publiques. Il n'accusait pas le ministère actuel de tout ce qui avait été fait de mal dans ce département, mais il les accusait de n'avoir pas appliqué le remède aussi tôt qu'ils avaient eu le pouvoir en main. Les terres étaient le seul capital que le pays possédait, et il était du devoir du ministère de les conserver. En 1841, ils avaient passé une loi par laquelle aucunes réclamations ne devaient être admises avant janvier 1843. L'exception des réclamations des mineurs, et cependant depuis cette époque 350,000 acres de terres avaient été données pour payer les réclamations des miliciens du Bas-Canada. Bientôt, on n'aurait plus aucune terre à apprécier pour l'éducation. On avait créé un bureau des terres de la couronne pour la vente des terres publiques, qui était devenu une véritable nuisance. Ce bureau avait dépensé depuis juillet 1841 jusqu'au 31 décembre 1841 £58,000, tandis que l'an dernier, il n'avait reçu que £1,400 pour la vente des terres. Il voulait maintenant appeler leur attention sur le commerce du pays. On savait que le système commercial de la Grande-Bretagne avait été changé, que la protection nous était retirée, à l'exception de celle pour le bois, nous étions maintenant sur le même pied que les autres pays qui commercent avec la Grande-Bretagne et nous avions à lutter avec un peuple riche, actif et intelligent, et comment allions-nous le faire? Comment agirions-nous sous le présent système? Il n'hésitait pas à dire qu'il croyait que la destinée du pays allait être décidée sous l'administration de lord Elgin. C'est sous son administration qu'il va être décidé si le Canada doit devenir un état indépendant ou s'il doit rester une colonie de la Grande-Bretagne. Personne ne serait plus échagrin que lui que ce pays cessât d'être colonie. Mais la mauvaise régie des affaires du pays, contribuerait peut-être à le détruire de la mère-patrie; et il en appelait à la chambre pour changer le présent système commercial; et ce doit être sans délai si on veut que le peuple de ce pays puisse lutter avec les pays qui nous avoisi-

ment. Il faut rejeter tous droits d'importation, permettre aux Américains de passer dans nos canaux en payant un droit de passage, et si nous pouvons transporter à aussi bon marché que les Américains, alors nous serons en état de lutter avec eux. Il ne nous fallait que 60 milles de canaux, tandis qu'il en fallait 360 milles à nos voisins; leurs canaux étaient fermés aussi longtemps que les autres et le canal Érié ne pouvait être navigué par des vaisseaux portant plus de 600 barils de farine, tandis que dans nos canaux les vaisseaux de 4,000 barils pouvaient passer. Si tous les droits d'importation étaient abolis, les fabricans d'Angleterre enverraient ici leurs marchandises et pourraient les envoyer à dix par cent de profit, et si c'était le cas, les habitans de l'Ouest ne viendreraient-ils pas les acheter d'eux? Que la chambre suppose qu'un million seulement de tonneaux par année passe par nos canaux; à deux piastres le tonneau, vous aurez £500,000, le même montant que vous avez à présent.

L'hon. monsieur ne pouvait être satisfait de la constitution du gouvernement actuel; il ne représentait qu'un parti et une seule classe. Il demandait si les commerçants et les agriculteurs pourraient avoir quelque confiance dans ce ministère. Le ministère avait l'appui de plusieurs petits bourgs comme London, Cornwall, Trois-Rivières, mais il n'avait pas la confiance du peuple. Il avait toujours soutenu les mesures non les hommes et c'était d'après ces mesures qu'il jugeait de l'état du présent cabinet. Il était prêt à prêter son appui à tout cabinet qui voudrait donner son attention aux affaires du pays, et c'est ce que n'a pas fait le cabinet actuel. Il soutiendrait un gouvernement qui ferait une loi fixant un certain jour auquel le parlement s'assemblerait tous les ans, il soutiendrait un gouvernement qui obligerait l'inspecteur-général de soumettre chaque année les comptes publiques dès le commencement de la session, et les publier de manière à ce que chacun pût les lire, s'il le désirait; il soutiendrait aussi une mesure qui ne permettrait pas au gouvernement de déposer un seul cheval, car il considérait le présent système comme très-mauvais, et il espérait qu'on l'amenderait bientôt. L'hon. monsieur finit par répéter qu'il ne pensait pas que le ministère possédât la confiance du pays, et par conséquent qu'il voterait en faveur de l'amendement à l'adresse.

M. Cameron.—A une heure aussi avancée, je devrais garder le silence, si mon devoir envers mon pays, à une époque aussi critique de son histoire, ne m'obligeait d'appuyer les amendemens de tout mon pouvoir; mon seul regret en le faisant, est que ces amendemens ne condamnent pas d'une manière assez directe la corruption flagrante de l'administration actuelle; d'une administration dont la conduite pendant ce débat s'est montrée sous le point de vue le plus humiliant. Plusieurs membres de l'opposition ont accusé le ministère de divers actes de corruption et d'immoralité, et qu'a-t-on eu en réponse? Au lieu de chercher à se déculper, on a tenté de semer la division dans notre parti. Le membre pour Leeds a lu divers extraits du rapport de lord Durham où les Canadiens-français sont calomniés; mais on aurait dû lire un rapport de l'hon. M. Sherwood sur l'état de la province en 1839, où ce monsieur, de concert avec le membre pour Leeds conseillait au gouvernement impérial de proscrire la langue française dans ce pays, et traitait les Canadiens-français qui composait la grande majorité de la législature, de *fiction*! Et en outre, si lord Durham s'était formé une idée erronée de la haine des Canadiens-français pour leurs concitoyens d'origine anglaise, c'est qu'il était redétable de ce rapport à celui qu'avait rédigé M. Sherwood, le procureur-général actuel, et l'hon. membre pour Leeds. Il faut convenir que l'hon. inspecteur-général a condensé ce soir à nous expliquer une question, savoir sa visite en Angleterre. Il s'est efforcé de nous persuader que la faiblesse et la tergiversation du gouvernement, leur position devant le pays, et leur conduite en cette chambre, n'avait pas ruiné notre crédit mais par des causes accidentelles l'argent ne pouvait être obtenu à cette époque qu'à taux de 6 par cent. Or, j'en appelle à l'hon. monsieur pour les dates; je crois qu'il était en Angleterre en juillet ou en août, 1846, où l'argent était excessivement abondant qu'on le prêtait à $2\frac{1}{2}$ par cent. C'est le caractère de notre administration qui a ruiné notre crédit, notre revenu, et qui nous a réduits presqu'à la banqueroute. Mais, M. l'orateur, pour en venir au point le plus important de notre politique générale, nous sommes dans notre opinion dans la position la plus anomale et la plus extraordinaire depuis 1813, que l'on pu se imaginer. Depuis lors, nous n'avons eu aucune question d'intérêt public pour nous diviser, mais nous avons tous déclaré notre satisfaction de la constitution expliquée par les résolutions de 1841. Mais si nous n'avions eu aucune différence d'opinion sur des questions constitutionnelles, le pays ne serait pas dans l'état où il est à présent. Je sais bien qu'il n'y a pas eu de division parmi le peuple. Mais la position du cabinet présente en ce moment un aspect plus frappant et plus dangereux que l'indique ordinairement une simple division de parti.

L'hon. membre fait ensuite allusion aux promesses faites par l'administration actuelle et qu'elle n'a jamais remplies; à la manière dont les membres du ministère se sont distribué les places. Il s'éleva en particulier contre la manière dont était tenu le bureau des Terres. Les portes sont fermées à ceux qui ont affaire à ce Département, toutes communications sont refusées, on ne peut avoir aucune information qu'en les demandant par écrit. Cette conduite ne seraient point tolérée dans le Haut-Canada, quand même il